

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Compétence exclusive

Objet : Délégation de signature

Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2023-2024

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-13

Le chef d'établissement délègue sa signature

Pour les domaines suivants :

En cas d'absence de Mme la principale signature des documents concernant les domaines suivants :

Fonctionnement général et pédagogique

Affaires financières

Contrats et conventions

A

Nom : Nouailles

Prénom : Marie-Noelle

Qualité : Principale Adjointe

Fonction : Principale Adjointe

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Roge

Prénom : Anne

Signé le : 18/09/2023 09:49:30

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du Pv de la séance du 4 juillet 2023

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 08/09/2023
Réuni le : 25/09/2023
Sous la présidence de : Barbara Lepers
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité des membres présents
Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des membres présents le procès verbal de la séance du 4 juillet 2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepers
Prénom : Barbara
Signé le : 09/10/2023 14:54:03

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/09/2023

Réuni le : 25/09/2023

Sous la présidence de : Barbara Lepers

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

☒ Oui ☐ Non

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepers

Prénom : Barbara

Signé le : 09/10/2023 14:54:11

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/09/2023

Réuni le : 25/09/2023

Sous la présidence de : Barbara Lepers

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à en Irlande , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La chef d'établissement présente le budget prévisionnel du voyage Errasmus + en Irlande concernant 3 classes de 3ème soit environ 90 élèves. Elle précise que ce budget sera certainement adapté au programme pédagogique que les professeurs mettrons en place.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepers

Prénom : Barbara

Signé le : 09/10/2023 14:54:18

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/09/2023

Réuni le : 25/09/2023

Sous la présidence de : Barbara Lepers

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Val Louron pour pratiquer le ski , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La chef d'établissement présente le budget prévisionnel du séjour au ski du 29 janvier au 2 février 2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepers

Prénom : Barbara

Signé le : 09/10/2023 14:54:26

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/09/2023

Réuni le : 25/09/2023

Sous la présidence de : Barbara Lepers

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration approuve la convention concernant la location d'une ou plusieurs salle de classe à la Ligue de l'Enseignement du Gers au tarif en vigueur de 80€ par jour pour l'organisation des formations BAFA durant les vacances scolaires et ceux à compter du présent acte.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepers

Prénom : Barbara

Signé le : 09/10/2023 14:54:33

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/09/2023

Réuni le : 25/09/2023

Sous la présidence de : Barbara Lepers

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration approuve la convention concernant le fonctionnement et financement de la section sportive athlétisme du collège Carnot en partenariat avec le comité départemental d'athlétisme du Gers et du Conseil Départemental du Gers.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepers

Prénom : Barbara

Signé le : 09/10/2023 14:54:41

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 08/09/2023
Réuni le : 25/09/2023
Sous la présidence de : Barbara Lepers
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration approuve la convention concernant le fonctionnement de la section sportive Rugby du collège Carnot en partenariat avec le comité départemental de rugby du Gers et du Conseil Départemental du Gers. Un avenant sera voté ultérieurement concernant le financement de la section.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dematénalisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepers
Prénom : Barbara
Signé le : 09/10/2023 15:30:02

0320563N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE CARNOT
7 CHEMIN RETHOURIE
32000 AUCH
Tel : 0562619200

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/09/2023

Réuni le : 25/09/2023

Sous la présidence de : Barbara Lepers

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise la signature des futures conventions avec le Cabinet Référence pour la location de salles au prix de 80 € la journée, par salle occupée à compter du 1er janvier 2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepers

Prénom : Barbara

Signé le : 10/10/2023 09:06:37